XVI. — Rapport du R. P. Provincial de Regina[1].

§ I. — Province de Regina [2].

Dans les rapports des deux Provinces du Manitoba et de l'Alberta-Saskatchewan, présentés au dernier Chapitre Général, on trouve une description détaillée des œuvres allemandes et polonaises desservies par les Oblats, dans le Nord-Ouest du Canada, sous la désignation d' « Œuvres des Pères de langues allemande et polonaise », pour la première (Manitoba), et de « Colonie Saint-Joseph », pour la deuxième (Alberta-Saskatchewan).

Depuis quelque temps, l'Administration Générale a bien voulu unir ces deux groupes d'œuvres dans une nouvelle organisation religieuse, sous le nom de *Province Sainte-Marie de Regina.*

La nouvelle Province compte, d'ores et déjà, 38 Pères, 13 Pères et Frères scolastiques, 4 Frères convers, 2 Novices scolastiques et près de 50 Junioristes.

Tous les Pères sont dans les meilleures années de leur vie, et leur santé est, relativement, très bonne. Tous sont capables de travailler, activement, dans le saint ministère.

Notre recrutement pour l'avenir promet d'être excellent — surtout, dans les paroisses desservies par nos Pères, paroisses qui ont une population sincèrement catholique et comptent un grand nombre d'enfants. Il y a, dans la jeune Province, une maison régulière, — la Maison de Regina, avec cinq Pères résidants et deux directeurs de résidences rattachées à la maison, ainsi qu'un Frère convers. Il s'y trouve, de plus, quatre districts complets :

(1) Rapport du R. P. Bernard UEBERBERG sur la nouvelle Province Sainte-Marie de Regina (Saskatchewan).

(2) Voir « *Missions* », LIVe année, N° 212 (décembre 1920), pp. 274-278 (*Manitoba*) et LVe année, N° 214 (décembre 1921), page 284 (*Alberta-Saskatchewan*).

le District de Kerrobert, en Saskatchewan, avec cinq Pères, — le District de Trampling Lake, avec cinq Pères, — le District de Grayson, avec quatre Pères, — et le District de Prelate, avec quatre Pères. Enfin, dans le Manitoba, Archidiocèse de Winnipeg, nous avons deux maisons, actuellement incomplètes : celle de Saint-Joseph, avec trois Pères, et celle du Saint-Esprit, avec trois Pères.

Presque toutes nos œuvres sont des paroisses, avec missions rattachées. Des missions populaires et des retraites y sont prêchées, de temps en temps, par les Pères. La Maison de Regina va former un centre de missions. Par ailleurs, l'organisation des districts nous a permis de bien commencer le travail.

Les retraites mensuelles en commun sont suivies, aussi régulièrement que le permettent les exigences de notre ministère ; et à la retraite annuelle prennent part tous les Pères qui peuvent y assister. En général, nos Pères étudient beaucoup, dans leur isolement. Toutes les résidences possèdent de belles bibliothèques. Les conférences théologiques s'organisent, lentement. Nous attendons, de l'organisation complète des districts, un grand progrès en faveur de la vie religieuse de nos Pères.

Comme nous avons une population sincèrement catholique, dans toutes nos paroisses et missions, la fréquentation des sacrements est très soutenue. Peu de nos gens omettent de faire leur devoir pascal ; et l'on remarque surtout, chez eux, un excellent esprit catholique.

Nos Évêques — Nosseigneurs de Regina, de Winnipeg et de Prince-Albert — sont très bons pour nous et personnellement intéressés au progrès de notre Province...

Les Pères de Regina s'occupent, d'une façon spéciale, d'organisation populaire catholique (*Volksverein*) et de l'immigration des catholiques de langue allemande.

§ II. — Œuvre des Immigrants.

Par suite de la Guerre de 1914-1918, les conditions nationales et économiques, dans certaines contrées de

l'Europe, sont devenues si précaires qu'un grand nombre des habitants de ces contrées sont forcés d'émigrer. Un des pays vers lequel se dirigent les regards de ces infortunés est le Canada — qui, déjà avant cette guerre, était l' « Eldorado » des émigrants.

L'immigration au Canada a augmenté, de plus en plus considérablement, dans ces dernières années. Dans le cours de l'année 1926, on a déjà compté au delà de 50.000 personnes — qui ont franchi nos frontières, pour entrer dans nos pays.

Il est facile de comprendre que, parmi ce grand nombre d'immigrants, il y a un assez fort contingent de catholiques. Et, pour celui qui a suivi de près les événements des dernières années, il est évident que les catholiques de langue allemande forment un assez gros pourcentage parmi ces nouveaux arrivés.

En Russie, — où de nombreuses colonies allemandes existaient, plus d'un siècle et demi avant la guerre — la révolution bolchevique considère les peuples d'origine étrangère et de religion opposée aux doctrines anarchistes comme un obstacle à l'expansion des doctrines nouvelles ou modernes. Le Gouvernement révolutionnaire menace donc et la foi et la nationalité de ces colons.

Des conditions semblables, plus ou moins graves, existent dans presque tous les Etats nouvellement créés ou agrandis par les divers traités, après la guerre : tels que la Roumanie, la Pologne, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, etc. De là la tendance des minorités à émigrer de ces contrées et à chercher un pays plus hospitalier.

C'est à cause de cet état de choses dans les vieux pays qu'ici, au Canada, nous nous trouvons en face des mêmes problèmes que nos premiers Pères allemands y trouvèrent au commencement de ce siècle. Il y a vingt-cinq à trente ans que nos Pères ont commencé à prendre soin de nos immigrants, arrivant ici par milliers, les ont réunis, et ont ainsi fondé des colonies et des paroisses.

Aujourd'hui, il s'agit de recommencer la même chose. Il s'agit de placer nos immigrants dans des centres

catholiques, de les diriger dans des milieux où les conditions économiques leur donnent l'assurance de succès matériels et où, en même temps, leur religion est sauvegardée.

L'Œuvre des Immigrants ne veut, en aucune manière, encourager l'émigration des pays européens. Nous sentons, tout simplement, l'obligation d'aider les catholiques qui nous arrivent, ayant pour but principal de les aider à conserver leur foi et à sauver leurs âmes.

Sur les instances des Autorités ecclésiastiques et civiles, un de nos Pères a été chargé, exclusivement, de cette œuvre. Plus d'un millier d'immigrants, parmi lesquels un grand nombre de familles, ont déjà été placés dans nos colonies et nos paroisses catholiques.

A mesure que l'afflux de l'Europe augmente, l'urgence de notre œuvre se fait sentir. Le Père qui s'occupe de l'Œuvre des Immigrants, avec l'autorisation de l'Administration Générale, a fait, dans le cours de l'hiver dernier, un voyage en Europe, et a visité toutes les contrées qui contribuent plus spécialement à ce mouvement et s'est mis en contact avec les Autorités ecclésiastiques en vue d'une coopération intime des différentes organisations, en Europe et au Canada.

§ III. — Colonie Saint-Joseph.

L'une des plus belles œuvres créées par nos Pères, c'est certes la « Colonie de Saint-Joseph ».

Dans le District de Prelate, il leur fut possible de prendre les nouveaux immigrants en mains, dès leur arrivée dans le pays. La plupart venaient de la partie sud de la Russie et des colonies allemandes de la Mer Noire. Ce sont des gens d'une grande piété ; mais ils sont d'un caractère difficile et très lents à s'adapter aux conditions religieuses de ce pays. C'est au prix d'une patience héroïque que nos Pères ont réussi à les grouper en paroisses régulières et à leur faire accepter les coutumes religieuses des diocèses canadiens ; mais ils y ont

réussi, et, aujourd'hui, cette colonie forme une des plus belles parties du Diocèse de Prince-Albert.

Les paroisses de la Colonie de Saint-Joseph — comme de celle de Saint-François (Prelate) — ont l'avantage d'être groupées dans un ensemble compact, sans être séparées entre elles par des districts protestants. En outre, elles forment un tout homogène : même genre de populations, mêmes difficultés et mêmes avantages religieux. De là vient la nécessité d'une administration uniforme, qui ne s'obtient, facilement, que par des Religieux. Et c'est là la raison pour laquelle les Évêques de Prince-Albert — Mgr Pascal, comme Mgr Prudhomme — ont, toujours, désiré voir les Oblats desservir cette colonie *in perpetuum.*

Il n'est pas étonnant de voir que les Pères qui ont travaillé, dans cette colonie, depuis vingt ans, aient conçu un attachement spécial pour ces œuvres, qu'ils ont créées au prix de tant de sacrifices et pour lesquelles ils veulent préparer un grand avenir.

De belles églises, quelques-unes de vrais chefs-d'œuvre d'architecture et d'art, ont été bâties, exclusivement, par la générosité des paroissiens.

De plus, un grand nombre de vocations religieuses ont été le fruit du dévouement de nos Pères. De fait, la colonie a déjà fourni à notre Congrégation trois Pères, un Scolastique et vingt Junioristes. Et ce n'est que le commencement. Les vocations augmenteront, dès à présent, puisque les fermiers ont passé la période des pénibles débuts et commencent à se sentir à l'aise. En outre, ils commencent à diviser leurs fermes avec leurs enfants devenus grands ; et, de la sorte, le nombre des familles va être doublé en peu de temps.

Le grand travail de nos Pères est, à présent, d'assurer l'éducation catholique des milliers d'enfants soustraits à l'influence religieuse de leurs parents par l'école neutre et par l'esprit protestant de la vie publique anglaise. Il s'agit d'obtenir et d'assurer le caractère catholique des écoles ou bien de construire des écoles de Sœurs, de former des associations de jeunes gens, — en un

mot, de surveiller le passage de notre jeunesse de la mentalité européenne à la mentalité canadienne, sans les exposer au danger de perdre leur Foi avec leur langue.

C'est là un vrai travail de missionnaire, qui ne peut pas s'obtenir par la simple routine de la vie paroissiale ; et c'est pour cela que nous sommes convaincus d'être complètement dans notre vocation de pionniers de la Foi, en gardant l'administration religieuse de ces paroisses. Ces dernières remarques s'appliquent, pratiquement, à toutes les œuvres desservies ici par nos Pères.

Comme il a été dit plus haut, ces groupes de la Colonie Saint-Joseph forment un tout complet, sous un seul nom. Pour des raisons d'administration, ils ont été divisés en deux districts religieux, — ceux de Kerrobert et de Prelate. Et nous tâchons d'y faire le plus de bien possible...

Bernard UEBERBERG, *O. M. I.*

XVII. — Rapport du Vice-Provincial de Belleville[1].

§ I. — Érection d'une Vice-Province.

La Vice-Province de Saint-Henri de Belleville fut érigée, par *Circulaire* de notre Révérendissime Père Général, en date du 8 décembre 1924. Nous avons donc inauguré notre existence canonique sous la protection spéciale de notre Mère Immaculée. L'histoire des commencements de la Vice-Province doit être brièvement racontée.

Un certain nombre de Pères des Provinces du Manitoba et de l'Alberta furent forcés de quitter leurs postes, pendant la Guerre. Ils se tournèrent vers les États-Unis.

(1) *Rapport* du R. P. Joseph POTHMANN, Vice-Provincial de Saint-Henri de Belleville, E. U. A.